

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 06 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit le six juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION 28/06/2018

Etaient présents : Pierre SIMEON de BUOCHBERG ; Alain ANGELI ; Jean ROSSINI ; Ange-Marie MONDOLONI ; Bernadette CASAMATTA ANDREANI ; Stéphanie IACOMETTI ; Régine RIBES-RUSAFA ; Sandrine CHIODI ; Sandra CARIA ; Maguy ROCCHI ; André ROCCHI ; Christian PAOLI ; Dominique VILLARD-ANGELI.

Etaient absents : Aline RUGGERI, René DOMINICI ; François SANTONI ; Jean-Philippe MARTINETTI ; Céline GHILINI-SUSINI ; Gilbert LENZOTTI ; Jean-François OTTOMANI.

Nombre de  
conseillers

En exercice : 20  
Présents : 13  
Votants : 14  
Absents : 07  
dont représentés : 1

Etaient représentés : Jean-François OTTOMANI était représenté par Christian PAOLI.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal désigne Madame Anne-Laure BELLICAM secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

DEL060718-02

**OBJET : SUBVENTION D'UN PROJET CITY PARK.**

Monsieur Le Maire expose,

La commune de PRUNELLI DI FIUM'ORBU souhaite réaliser pour le dernier trimestre de l'année 2018, la requalification d'un espace en friche au lieu-dit Migliacciaru, sur la partie plaine de son territoire.

Le souhait de l'équipe municipale est de garantir un équilibre des fonctions au sein du centre-ville de Prunelli di Fium'Orbu qui s'articule aujourd'hui autour de la nouvelle mairie, du parc paysager (en cours) et de la place du marché.

Cette réhabilitation fonctionnelle a pour objectif de construire un nouvel espace ludique à travers la mise en valeur d'un site qui est actuellement non valorisé. Cette valorisation sera en lien avec l'urbanisation actuelle aussi bien dans sa programmation et sa conception.

Le projet envisagé permettra de créer un espace ludique pour l'ensemble de la population avec la création :

- D'un terrain multisport 12\*24m
- D'un boulodrome, composé de deux terrains
- D'un espace de jeux pour les enfants, y compris les enfants à mobilité réduite.
- D'un aménagement paysager avec la plantation d'arbres à hautes tiges et l'engazonnement des espaces de circulation
- D'un parking de 6 places de stationnement dont une destinée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- D'un éclairage public solaire avec la mise en œuvre de candélabres et bornes lumineuses.

Enfin le projet prendra en considération les infrastructures liées à la gestion des eaux pluviales.

Pour mener à bien ce projet, la commune s'est entourée d'un *cabinet d'urbanisme et de Maîtrise d'œuvre*, afin d'élaborer un projet sur cet espace.

Après, réception de l'esquisse du projet, accompagnée d'une estimation financière le montant de l'investissement **Etudes et Travaux** s'élève à :

- Phase d'études : **35 000 € HT**
- Phase de travaux : **315 000 € HT**

Dans le cadre de ce projet, Monsieur Le Maire propose de solliciter les aides financières de l'Etat à travers la DETR au titre de « l'axe 2 - Développement économique, social, environnemental et touristique » et de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) dans le cadre de la **dotación Quinquennale**, et propose le plan de financement suivant :

| COLLECTIVITES PUBLIQUES            | Taux %       | Montant € HT        |
|------------------------------------|--------------|---------------------|
| ETAT (DETR)                        | 60 %         | 189 000.00 €        |
| COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE | 20 %         | 63 000.00 €         |
| COMMUNE                            | 20 %         | 63 000.00 €         |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>100 %</b> | <b>315 000.00 €</b> |

**Il est proposé de Conseil Municipal :**

- De réaliser le projet de requalification d'un espace en friche en un espace ludique, comme présenté ci-dessus par Monsieur le Maire.
- De valider le plan de financement ci-dessus proposé

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- De réaliser le projet de requalification d'un espace en friche en un espace ludique, comme présenté ci-dessus par Monsieur Le Maire.
- De valider le plan de financement ci-dessus proposé

**Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.**

**Le Maire**

